RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

LE CALENDRIER 2025

DU 24 MARS AU 22 AVRIL

Envoi des déclarations papier (1)

10 AVRIL

Ouverture du service de déclaration en ligne sur impots.gouv.fr

20 MAI

Limite de dépôt des déclarations papier

22 MAI

ZONE 1 départements 01 à 19 et non-résidents

28 MAI

ZONE 2 départements 20 à 54

5 JUIN

ZONE 3 départements 55 à 976

Limite de souscription des déclarations en ligne

(1) Les personnes ayant opté pour la dématérialisation ou qui ont déclaré leurs revenus en ligne l'année précédente, ne recevront pas de déclaration papier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Les avis d'impôt

Calendrier

Votre calendrier	Votre avis arrivera dans votre espace Particulier	Si vous continuez de recevoir un avis papier, il arrivera
Vous bénéficiez d'un remboursement	Entre le 25 juillet et le 1er août 2025	Entre le 24 juillet et le 28 août 2025
Vous n'avez (plus) aucun montant à payer		
Vous avez un montant à payer	Entre le 25 juillet et le 1er août 2025	Entre le 24 juillet et le 21 août 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Le barème de l'impôt sur le revenu

Barème de l'impôt 2025 sur les revenus 2024 Revalorisation de 1,8 %	Barème de l'impôt 2024 sur les revenus 2023 Revalorisation de 4,8 %	Taux d'imposition à appliquer sur la tranche
Jusqu'à 11 497 €	Jusqu'à 11 294 €	0 %
De 11 498 € à 29 315 €	De 11 295 € à 28 797 €	11 %
De 29 316 € à 83 823 €	De 28 798 € à 82 341 €	30 %
De 83 824 € à 180 294 €	De 82 342 € à 177 106 €	41 %
Supérieur à 180 294 €	Supérieur à 177 106 €	45 %

Le barème de l'impôt sur le revenu

Exemple pour un couple avec 1 enfant

En 2024, ce couple a déclaré 24 000 € pour le déclarant 1 et 30 000€ pour le déclarant 2, soit un total de 54 000 €. Pour 3 personnes et 2,5 parts, il a payé un impôt de 1 810 €.

Année d'imposition	Revenu du foyer	Impôts à acquitter
2024	54 000 €	1 810 €
2025	54 000 €	1 702 €
2025	*(revalorisation de 1 %)* 54 540 €	1 781 €

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le taux de PAS individualisé

Mise en place du taux de PAS individualisé par défaut pour les couples mariés ou pacsés (mesure Rixain)

Un taux de PAS individualisé par défaut est mis en place au sein des couples mariés ou pacsés, afin d'assurer une répartition des prélèvements plus équitable entre les membres du foyer fiscal, en tenant compte de leurs éventuelles différences de revenus.

Nombre de foyers mariés au taux de PAS « foyer » :

Ardèche : 48 620
Drôme : 73 089

Le taux de PAS individualisé

La réforme entre en vigueur au 1er septembre 2025

Il permet à chaque membre du foyer de se voir appliquer un taux de prélèvement représentatif du niveau de ses revenus propres.

→ **Ne modifie pas le montant global d'impôt dû par le couple. Seule sa répartition entre les deux membres du foyer change.**

→ **Pour tous les couples déjà ou nouvellement mariés ou pacsés et soumis au taux foyer, sauf si choix d'option contraire de leur part durant la campagne déclarative.**

Le taux de PAS individualisé

1 – Julia et Karim, couple sans enfant, gagnent respectivement 1 600 € et 3 500 € par mois. Soit un revenu net imposable du foyer, après abattement de 10 %, de 55 080 € par an et un impôt à payer pour le couple de 3 574 €.

SITUATION EXISTANTE

Karim gagne 3 500 €/mois

Julia gagne 1 600 €/mois

Le taux moyen de 5,8 % pénalise Julia

Prélèvement : 203 €/mois

Prélèvement : 93 €/mois

Salaire après PAS : 3 297 €

Salaire après PAS : 1 507 €

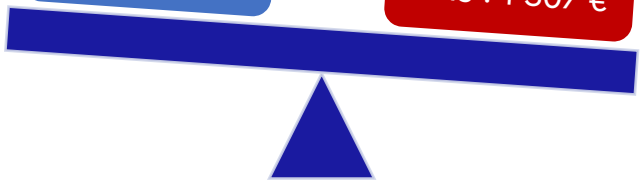

À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2025

Karim gagne 3 500 €/mois

Julia gagne 1 600 €/mois

Les taux individualisés de 8,3 % et 0,4 % répartissent l'impôt en proportion des revenus de chacun.

Prélèvement : 290 €/mois

Prélèvement : 6 €/mois

Salaire après PAS : 3 210 €

Salaire après PAS : 1 694 €

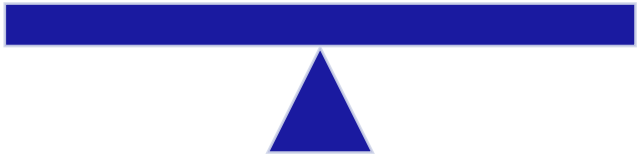

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Pourquoi déclarer en ligne

Sur www.impots.gouv.fr

C'est simple : votre déclaration est personnalisée

C'est souple : des délais supplémentaires

C'est sécurisé : réception d'un accusé de réception

Et c'est une démarche écoresponsable :

Jusqu'en 2024, la DGFiP envoyait environ 16 millions de déclarations préremplies soit près de 10 tours Eiffel, alors que seuls 5 M d'usagers déclarent leurs revenus au format papier.

NOUVEAUTE : Si l'an dernier vous avez déclaré vos revenus en ligne, vous ne recevrez pas de déclaration papier en 2025.

Soit -18,21 % envois de déclarations papier pour l'Ardèche et -20,82 % pour la Drôme.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La lutte contre la fraude

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre la fraude, les services procèdent dès le dépôt des déclarations de revenus au contrôle des crédits d'impôt.

- 2023 : les actions des services ont permis de corriger avant prise en charge plus de 40 000 déclarations, représentant un enjeu financier global de 186 M€, dont 182 M€ au profit de l'État, et 4 M€ de correction d'erreurs à l'avantage des usagers
- 2024 : les actions des services ont permis de corriger avant prise en charge environ 46 000 déclarations, représentant un enjeu financier global de 151 M€, dont 134 M€ au profit de l'État, et 17 M€ de correction d'erreurs à l'avantage des usagers.

		ARDÈCHE		DRÔME	
		2023	2024	2023	2024
Contrôles ayant abouti à une majoration d'impôt	Nombre de déclarations	113	67	140	175
	Enjeu associé (en €)	412 062	289 943	614 329	557 346
Contrôles ayant conduit à une modification à l'avantage du foyer fiscal	Nombre de déclarations	4	11	14	50
	Enjeu associé (en €)	1 086	14 764	3 870	76 666

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La lutte contre la fraude

Afin de renforcer la lutte contre la fraude déclarative et d'éviter les restitutions indues, le législateur a instauré dans la loi de finances pour 2025 une nouvelle procédure de contrôle

Elle autorise désormais l'administration fiscale, en présence d'indices de nature à faire naître un doute quant à la réalité des dépenses déclarées ouvrant droit à un crédit d'impôt ou à des prélèvements à la source, à demander au contribuable de les justifier dans un délai de 30 jours.

A défaut de réponse, ou en cas de réponse insuffisante, ces dépenses ou ces prélèvements à la source ne seront pas pris en compte dans la déclaration, pour éviter des restitutions indues.

Déclarer des dépenses fictives ou erronées à l'administration fiscale pour obtenir un crédit d'impôt ou permettre à un tiers de le faire à la place de l'usager est un délit qui l'expose à des poursuites pénales pour escroquerie ou fausse déclaration (articles 313-1 ou 441-6 du code pénal).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La fiabilisation des données

- **La fiabilisation de la Taxe d'Habitation Secondaire**

Les personnes qui louent ou disposent d'une résidence secondaire, dont ils ne sont pas propriétaires, doivent désormais la déclarer dans leur déclaration des revenus en ligne via une nouvelle rubrique dédiée.

Les propriétaires doivent, pour chacun des locaux d'habitation qu'ils possèdent, indiquer :
- à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire)
- et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants (ou s'il est vacant).

- **La finalisation de la fiabilisation de la collecte et du pré-remplissage des données issues de l'économie collaborative**

Les travaux menés en 2024 avec les États membres pour consolider la collecte des données de l'économie collaborative ont porté leurs fruits, ce qui permettra de préremplir l'ensemble des données correspondantes dans la déclaration préremplie des usagers concernés cette année.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

La DGFiP dans la poche

Avec l'appli impots.gouv 500 000 contribuables ont déclaré par smartphone en 2024

Sur smartphone, le parcours de la déclaration est simplifié en 4 étapes intuitives :

1 situation (foyer fiscal, adresse, RIB)

2 revenus

3 charges

4 récapitulatif

Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre service des impôts sur votre smartphone avec l'appli impots.Gouv.

Géolocalisez-vous sur l'appli impots.Gouv et trouvez tous nos services de proximité.

La DGFiP dans la poche

Déclarer ses revenus avec l'appli impots.gouv

Les ajouts et modifications possibles sur l'appli :

1. **personnes à charges ou personnes majeures rattachées ;**
2. **RIB ;**
3. **traitements, salaires, pensions, rentes, revenus de capitaux mobiliers et micro-foncier ;**
4. **pensions alimentaires, cotisations syndicales, service à la personne et emploi à domicile, études et frais de garde des enfants, dons, aides aux personnes.**
5. **Changement d'adresse et résidences secondaires (NOUVEAU)**
6. **Restitution du taux de prélèvements à la source comme sur le web (NOUVEAU)**
7. **Modifier sur le web une déclaration signée sur l'appli mobile. (NOUVEAU)**

Il sera prochainement possible de modifier la situation de famille (déclarants 1 et/ou 2) et déclarer des annexes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La DGFiP et la sécurité

Une sécurité renforcée : La DGFiP va mettre en place une double authentification pour sécuriser encore plus l'accès à l'espace particulier d'impôts.gouv.fr

Cette double authentification pour l'accès à l'espace particulier consistera en l'envoi d'un code de sécurité par courriel à l'issue de la saisie du numéro fiscal et du mot de passe.

Ce dispositif a été expérimenté avec succès sur deux départements depuis septembre 2024. Il devrait être généralisé à l'été 2025.

Vérifiez bien que votre adresse électronique est valide !

Par ailleurs, la sécurité de l'espace particulier est renforcée grâce à l'envoi d'un code à usage unique adressé par SMS pour la réalisation de certaines opérations sensibles.

Vérifiez bien que votre N° de téléphone est à jour !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Les réductions et crédits d'impôt

Principales nouveautés fiscales 2025

L'article 71 de la loi de finances pour 2024 proroge jusqu'au 31 décembre 2025 le dispositif du crédit d'impôt autonomie mais en modifiant son périmètre, ainsi que ses modalités d'application.

Dans le cadre de l'acquisition et de la pose d'un système de charge pour véhicule électrique dans leur logement, les contribuables peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre des dépenses effectivement supportées entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2025.

Le crédit d'impôt pour les investissements dans l'industrie verte est entré en vigueur le 14 mars 2024.

Les dons versés en faveur de l'aide aux victimes du cyclone Chido à Mayotte font l'objet de réductions d'impôts.

Les souscriptions au capital de PME, d'entreprises solidaires et d'utilité sociale (ESUS), ou de jeunes entreprises innovantes font l'objet de réductions d'impôts.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Diverses nouveautés 2025

Principales nouveautés fiscales 2025

Le plan d'épargne avenir climat (PEAC) relève de la loi du 23 octobre 2023, relative à l'industrie verte

La suppression du plafonnement des contributions sociales (CSG, CRDS et CASA) sur les pensions étrangères perçues par des poly-pensionnés

Convention franco-luxembourgeoise : fin de la mesure de tolérance et application du crédit d'impôt (élimination de la double imposition)

Le versement d'un acompte sur la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR)

→ La prise en compte de cette contribution sera effectuée au titre des revenus 2025.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Dialoguez avec nous

L'offre multicanale de la DGFiP

Par téléphone au 0 809 401 401 sur des horaires étendus, ainsi qu'une offre de prise de rendez-vous à distance également accessible à partir de l'appli *Impots.gouv*, téléchargeable sur un smartphone depuis votre magasin d'applications en ligne habituel (« App store »).

Par messagerie sécurisée grâce à la messagerie sécurisée sur *impots.gouv.fr*

Dans nos centres des Finances publiques ou dans les France Services : Plus de 5 000 points d'accueil dans plus de 3 000 communes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ne vous déplacez pas

Le label Services Publics + vient d'être décerné au numéro d'appel national 0 809 401 401 de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP)

Ce label atteste les résultats et reconnaît ainsi l'engagement de la plateforme téléphonique de la DGFiP dans la démarche de qualité de service du Programme Services Publics + qui vise à offrir aux usagers des services plus proches, plus simples et plus efficaces.

En savoir + sur le label : https://www.plus.transformation.gouv.fr/le-label-services-publics

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'accueil des Usagers 07 et 26

		ARDÈCHE		DRÔME	
		2023	2024	2023	2024
Spontané	Accueil via messagerie sécurisée	53 856	32 257	52 750	36 458
	Accueil téléphonique	27 708	35 788	25 881	32 294
	Accueil physique sans RDV	62 691	55 808	50 480	49 139
Rendez-vous	Accueil physique sur RDV	2 972	3 304	5 006	4 880
	Accueil téléphonique sur RDV	3 663	3 410	4 766	5 458

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le réseau de proximité 07 et 26

Les France Services

- **29 structures labellisées en Ardèche implantées sur 30 sites**
- **27 structures labellisées en Drôme**

	ARDÈCHE		DRÔME	
	2023	2024	2023	2024
Nombre d'usagers reçus	6 523	4 775	6 015	6 302
Nombre d'usagers accompagnés par jour	25	17	21	22
Nombre d'accompagnements finalisés	76,72 %	83 %	76 %	82 %
Durée moyenne d'accompagnement	10 à 20 min	10 à 20 min	10 à 20 min	10 à 20 min

Le réseau des buralistes

- **88 partenaires répartis dans 59 communes en Ardèche**
- **124 partenaires répartis dans 66 communes en Drôme**

	ARDÈCHE		DRÔME	
	2023	2024	2023	2024
Nombre d'encaissements	12 818	14 504	20 402	21 375
Montants encaissés (en €)	1 372 639	1 491 412	1 644 169	1 745 653

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les France services 07 et 26

Ardèche :

29 structures labellisées implantées sur 30 sites

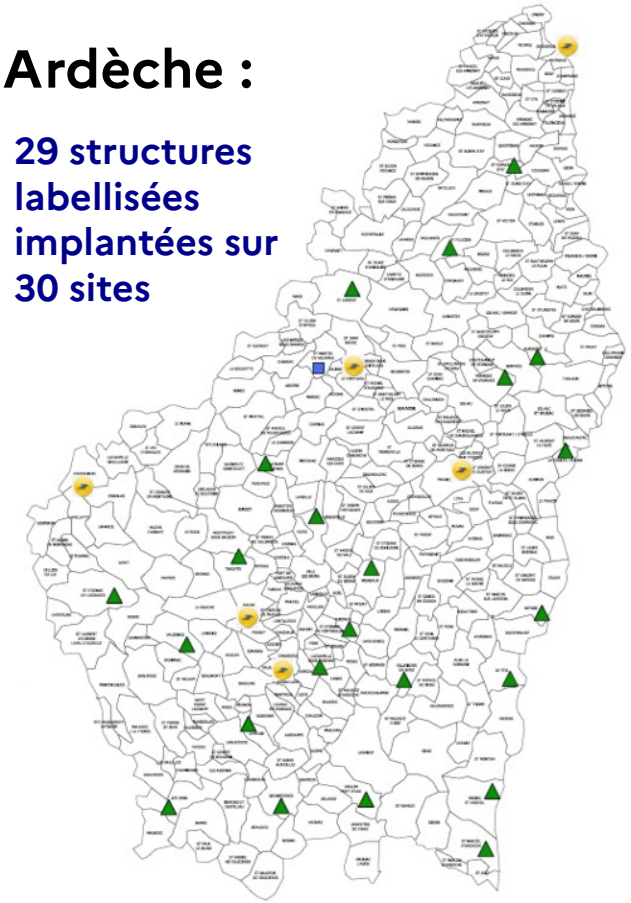

Légende

- France Services
- Bus France Service
- France Services Postal (LA POSTE)

Drôme :

27 structures labellisées

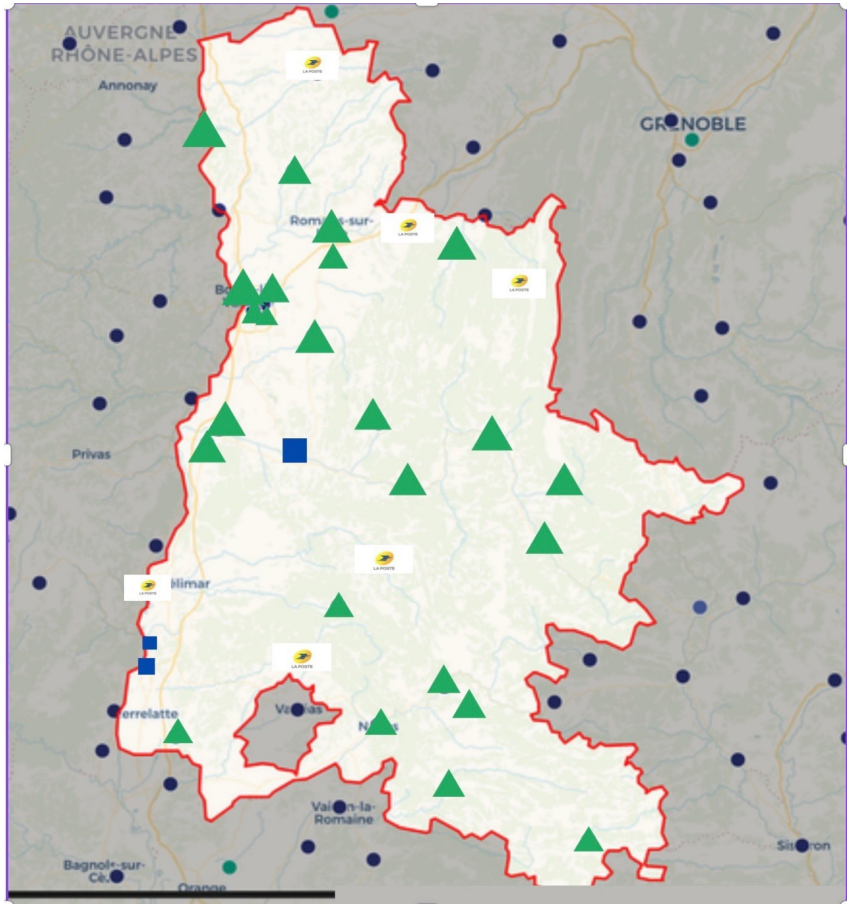

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Les chiffres nationaux

Gérer mon prélèvement à la source

- 6,5 millions d'actions effectuées en 2024, dont 91 % par les usagers
  - 3,3 millions de modifications de taux ou d'acomptes
    - 1,8 M modulation à la hausse | 981 K à la baisse
    - 408 K suppressions d'acompte | 207 K créations/augmentations
  - 645 K changements de situation de famille

Versement de l'avance RICI (janvier 2025)

- 9 M de foyers fiscaux bénéficiaires
- 5,8 Md€ versés | 639 € en moyenne par foyer

Modulations/renonciations fin 2024

- 63 725 modulations (98 % par les usagers)
- 271 785 renonciations (98 % par les usagers)
- +34 % par rapport à 2023 (329 625 vs 245 428)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les chiffres locaux

Revenus 2023 (déclarés en 2024)	ARDÈCHE		DRÔME	
	2023	2024	2023	2024
Nombre de foyers fiscaux	203 640	204 792	314 631	316 903
dont nombre de foyers fiscaux imposables	79 126	80 136	128 763	129 923
dont nombre de foyers non imposés (+ avis non mis en recouvrement)	96 280	94 682	145 007	143 152
dont nombre de foyers fiscaux ayant obtenu une restitution	28 334	29 974	40 861	43 828
Montant total des impositions émises (en €)	228 701 595	225 397 821	406 841 488	397 413 398
Montant total des restitutions (en €)	19 838 284	22 444 073	29 318 189	33 016 362
Nombre de foyers déclarant en ligne	120 978	122 350	192 230	193 945
Nombre de foyers ayant bénéficié de la déclaration automatique	51 408	50 902	78 287	77 805
Nombre de déclarations « papiers »	27 247	29 165	33 935	34 191
Nombre de déclarations par smartphone	NC	1 553	NC	2 912

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Rendez-vous sur impots.gouv.fr